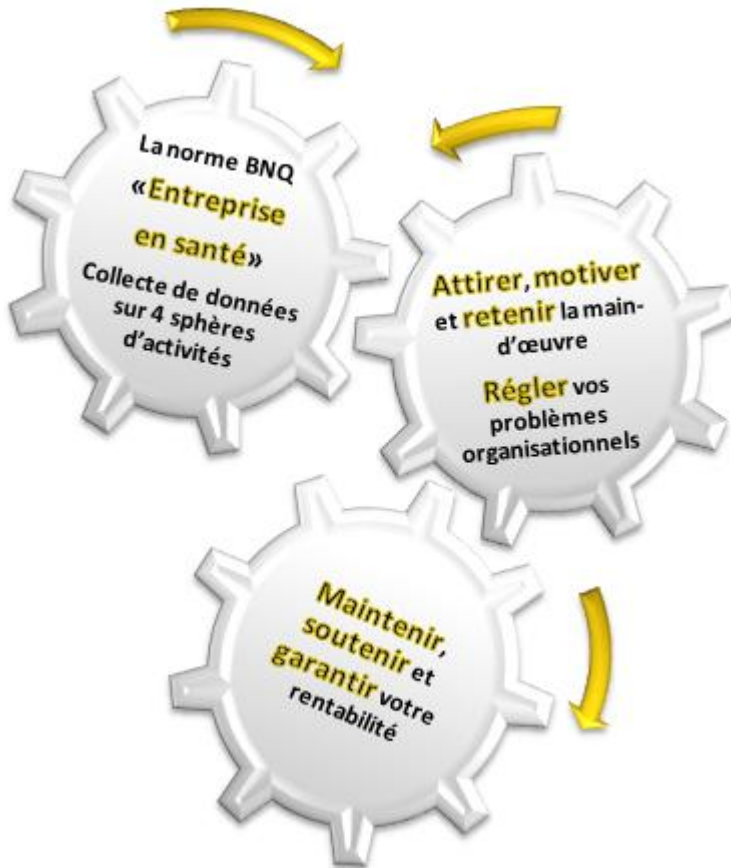


## UNE MUTUELLE UNIQUE POUR SOUTENIR, MAINTENIR ET GARANTIR VOTRE RENTABILITÉ



Votre entreprise ressent-elle déjà les effets de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée? Est-elle capable de motiver et de retenir sa main-d'œuvre si précieuse? Êtes-vous capable d'affirmer que vos employés<sup>1</sup> sont heureux au travail? Connaissez-vous leurs valeurs et leurs attentes liées au travail?

Votre entreprise est-elle consciente des coûts engendrés par l'absentéisme, le présentéisme, les lésions et les maladies professionnelles? Avez-vous déjà procédé à une identification complète des risques physiques et psychologiques présents dans votre milieu de travail pour limiter les risques d'accident et de maladie?

**Votre entreprise recherche-t-elle une expertise unique afin de minimiser les impacts négatifs relatifs à la santé, à la sécurité du travail (SST)?**

**La nouvelle norme «Entreprise en santé» (BNQ 9700/800: 2008) est le seul outil vous permettant d'atteindre vos objectifs précis et ainsi régler vos problèmes organisationnels. S'adaptant toujours à la réalité de chaque entreprise, cette première norme mondiale en matière de «mieux-être au travail» renferme une méthodologie simple, solide et efficace.**

<sup>1</sup> L'emploi du masculin est uniquement utilisé dans le but d'alléger le texte et désigne autant les hommes que les femmes.

La norme prévoit une **collecte de données précise et confidentielle auprès de vos employés concernant quatre sphères d'activités.**

Cette collecte détermine les bonnes interventions à implanter. Ces interventions influenceront favorablement votre taux d'absentéisme car **un employé heureux s'absente moins et est surtout motivé par son travail.**

Finalement, comme pour une norme de type «iso», **votre entreprise pourra s'afficher «Entreprise en santé» ou «Entreprise en santé Élite», faire reconnaître ses efforts et rehausser sa réputation auprès des chercheurs d'emploi**



De nombreux exemples sur la rentabilité de l'investissement en «mieux-être au travail» sont disponibles :

**Canada<sup>2</sup>**

**États-Unis<sup>3</sup>**

<b>Visa Desjardins:</b>	• 1,50 \$ à 3\$ pour 1\$	<b>Bank of America :</b>	• 5,96\$ pour 1\$
<b>BC Hydro:</b>	• 2,74 \$ pour 1\$	<b>General Mills :</b>	• 3,50\$ pour 1\$
<b>Johnson &amp; Johnson</b>	• 1,70 \$ pour 1\$	<b>Wisconsin School district :</b>	• 4,47\$ pour 1\$
<b>Canada Vie</b>	• 6,85 \$ pour 1\$	<b>PacBell :</b>	• 3,10\$ pour 1\$

<sup>2</sup> Visa Desjardins: Journal Les Affaires

<http://www.lesaffaires.com/article/1/nouv/2007-05-19/440758/le-travail--cest-la-sante.fr.html>

BC Hydro, Johnson & Johnson, Canada Vie: Site du GP<sup>2</sup>S ([www.gp2s.net](http://www.gp2s.net))

<sup>3</sup> Chapman L. Proof positive: analysis of the cost effectiveness of worksite wellness. Summex corporation, 1996.

ET -Wellness Councils of America. Self car works: medical claims-based study shows \$4.75 saving for every 1\$. Worksite Wellness Works, may 1995.

De plus en plus d'employeurs sont conscients des coûts engendrés par les accidents, les maladies professionnelles et les problèmes d'ordre psychologique en milieu de travail. Les efforts déployés afin de limiter les coûts sont considérables mais souvent peu récompensés. **Les employeurs désirent donc se prémunir d'une reconnaissance financière.**

Au sein de la **Chambre de Commerce de Québec**, les employeurs qui veulent implanter la nouvelle norme «*Entreprise en santé*» pourront se regrouper afin de bénéficier de tous les avantages que procure le système des mutuelles de prévention. Dans les faits, la mutuelle «**Chambre en santé**» permettra d'excéder les critères établis par la CSST (programme de prévention et maintien du lien d'emploi) en introduisant le volet «**mieux-être au travail**» dans la gestion de la santé et de la sécurité au travail.

**«Entreprise en santé», au sein d'une mutuelle, est simple et facile à implanter. Les experts-conseils de MEDIAL vous offrent une expertise unique en vous guidant pendant toutes les étapes de l'implantation.**

**Pour plus d'informations concernant l'implantation de votre norme «Entreprise en santé» et la mutuelle «Chambre en santé» contactez :**

Raphaël Margotton, CRIA  
Conseiller en développement organisationnel  
MEDIAL Conseil Santé Sécurité Inc.  
(418) 682-9909  
[rmargotton@medial.ca](mailto:rmargotton@medial.ca)